

Pour
son

40^e



ANNIVERSAIRE

LE
CLUB **AS CHEMINOTS**

D'AULNAY-SOUS-BOIS

VOUS PROPOSE DE PARTAGER UNE SEMAINE DE

CYCLOTOURISME

DU SAMEDI 25 JUIN AU SAMEDI 02 JUILLET 2022

AU MONT DORE (63) PUY DE DÔME

Cette semaine sera organisée au village de vacances « La Prade Haute »***
de Touristra Vacances situé au Mont-Dore en Auvergne (63).



Le village se compose d'un bâtiment principal et de gîtes.

• Restaurant intérieur avec vue panoramique sur le puy du Sancy • Bar avec terrasse et vue panoramique.

La Prade Haute dispose également de nombreux équipements pour les sports et loisirs :

Espace bien-être avec piscine intérieure chauffée, terrasse extérieure, salle de sport, terrains de sports.

PROGRAMME



RANDONNÉES CYCLOTOURISTES

5 circuits de randonnées cyclo-touristiques de 50kms avec un dénivelé entre 800 et 1000 m.

5 circuits de 70 à 90 kms et 5 autres de 90 à 130 km répartis sur la journée, sans allure définie, dans la pure tradition du tourisme à vélo.

Une **bonne condition physique** sera toutefois indispensable pour surmonter les difficultés des parcours. Les Vélos assistance électrique (VAE) sont acceptés.

Selon les conditions météo, une « **garden-party** » vous sera proposée sur une journée pour se retrouver tous ensemble, cyclos et accompagnants.

ACCOMPAGNANTS

Des randonnées pédestres seront programmées par demi-journées pour les accompagnateurs(trices).

Elles permettront aux amateurs de balades à pied de découvrir cette région par les sentiers de randonnées. De bonnes chaussures ainsi qu'une pratique régulière de la marche sont recommandées.

TARIFS ET INSCRIPTIONS

- Le tarif est de **450€ assurance et taxe de séjour incluses**.
- La capacité d'accueil est de **140 personnes**.
- Les inscriptions seront validées à réception du bulletin d'inscription rempli et du règlement des arrhes.
- Le **versement d'arrhes de 150€** par personne est à régler par chèque à l'ordre de « AS Cheminots Aulnay » et à adresser avant le 30 octobre 2021 à :

AS CHEMINOTS AULNAY
42, RUE RENÉ NOCLIN
93600 AULNAY SOUS BOIS

- Le solde de 300€ par personne sera à verser avant fin mars 2022 suite à un courrier de finalisation.
- En cas d'annulation (décès, covid, maladie...etc), la somme de 400€ sera reversée par l'organisation.

